

Malgré un retard provisoire occasionné par l'absence de pouvoir de négociation dans le cadre de la procédure accélérée américaine, les partenaires de l'ALENA ont déclaré officiellement leur détermination de faire accéder le Chili à l'Accord, et ils poursuivent leurs discussions à cette fin. Dans l'intervalle, le Canada et le Chili ont entamé des négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatéral provisoire de libre-échange et des accords parallèles de coopération dans les domaines de l'environnement et du travail qui serviront de transition jusqu'à ce que finalement le Chili adhère pleinement à l'ALENA.

Les programmes de stabilisation économique et de libéralisation du marché mis en oeuvre au Chili ont déjà eu un net impact positif sur le commerce canadien. Selon les statistiques commerciales préliminaires pour 1995, les exportations canadiennes au Chili ont atteint 386 millions de dollars, ce qui représente une hausse de plus de 22 p. 100. Le Canada est le deuxième investisseur étranger au Chili, ses investissements actuels et ceux qui sont prévus se chiffrant à 7,4 milliards de dollars.

Juin 1996